

FEUILLE DE CONVOCATION EXAMEN SCINTIGRAPHIQUE

Nom :

Prénom :

Doit se présenter au *CENTRE DE MEDECINE NUCLEAIRE DE MACON*

Le : à : 08 h 30 (prévoir la matinée, 4-5h)

Et le : à : 08 h 15 (prévoir 1 heure environ)

Pour passer un examen scintigraphique :

SCINTIGRAPHIE au SCINTIMUN

→ Aucune préparation n'est nécessaire pour l'examen

Examen réalisé après dosage des anticorps HAMA à réaliser au sein de notre service quelques jours auparavant, généralement après une scintigraphie osseuse préalable (contre-indication)

Il est important de vous munir :

- de votre CARTE VITALE,
- d'une Attestation de votre Caisse d'Assurance Maladie où il est mentionné que vous avez bien un Médecin Traitant déclaré (sans cette attestation nous ne pouvons pratiquer le Tiers Payant).

Apportez également (si vous en avez en votre possession) :

- ordonnance de l'examen
- votre bilan radiologique
- les anciennes scintigraphies
- votre bilan sanguin

ATTENTION : Si le rendez-vous ne vous convenait pas, veuillez nous avvertir dans les meilleurs délais, car nous préparons des produits pour votre examen.